

Série de fiches d'éducation financière

Épargner ton argent



Idée originale



Réalisation

Chantale Audet et Amélie Bourret
Autrement dit – www.autrementdit.ca

Collaboration

- Lili Plourde, directrice générale d'Autisme Québec
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec
- Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Illustrations

Charles-David Laflamme

Révision linguistique

David Rancourt

Graphisme

Stéphanie Rivet – Pulsation graphique

Cette fiche fait partie d'une série de fiches d'éducation financière. Les fiches sont gratuites et libres d'utilisation. Merci de les citer quand vous les utilisez.

Elles ont été rédigées en langage clair et simple pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.

Un conseil pratique

Consultez la fiche *Introduction à la série de fiches d'éducation financière*. Elle vous donnera une vue d'ensemble de tous les thèmes abordés.

Comment citer cette publication

Autisme Québec. *Épargner ton argent. Série de fiches d'éducation financière*. Québec, 2020.

Remerciements

Cette série de fiches d'éducation financière a été conçue avec le soutien de nombreuses personnes. Ces personnes ont généreusement accepté de partager leur expérience pour choisir les sujets les plus pertinents, elles ont commenté les nombreuses versions rédigées et elles ont fait part de leurs suggestions tout au long du développement.

Un sincère merci à toutes ces personnes, donc, personnes autistes, parents, intervenants et spécialistes de la gestion des finances personnelles.

Plus spécifiquement :

Mathieu Bérubé-Le May, Christophe Comeau, Brigitte Coutu, Léonie Dancause, Madeleine Gagne, Francine Hamel, Charles-David Laflamme, Marie Lambert, Lucie Latour, Élisabeth Le May, Justin Matte, Andrée Paradis, Jean-François Picard, Laurent Rainville, Alain Rheault, Jacinthe Rochette, Anne Seigneur

Aussi, nous souhaitons remercier d'autres personnes qui ont jeté leur regard sur les fiches de façon ponctuelle. Elles se reconnaîtront sûrement !

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour la subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité d'Autisme Québec. Un merci tout spécial à Camille Beaudoin, Nathalie Depocas et Valérie Sauvé.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISBN 978-2-925115-00-7



Épargner ton argent

Cette fiche te familiarisera avec la notion d'épargne.

Voici ce que tu y trouveras :

1. **C'est quoi, épargner**
2. **Pourquoi épargner**
3. **Combien épargner**
4. **Comment épargner... plus**
5. **Où mettre l'argent que tu épargnes**
6. **Choisir un type d'épargne**
7. **Planifier ton épargne**

1

C'est quoi, épargner

Épargner, c'est conserver une partie de l'argent que tu reçois, dans le but de l'utiliser plus tard.

Quand tu épargnes, tu détermines un montant d'argent que tu n'utilises pas tout de suite. Ainsi, tu gardes cet argent pour répondre à un besoin futur dans les mois ou les années à venir.

Savais-tu ?

« Mettre de l'argent de côté » et « économiser » sont des expressions qui veulent dire la même chose, c'est-à-dire épargner !



Pour épargner, tu dois gagner plus d'argent que tu en dépenses. La différence entre ce que tu gagnes et ce que tu dépenses est le montant que tu peux épargner.

Par exemple, si tu gagnes 800 \$ par mois et que tu dépenses 750 \$, il te reste 50 \$ que tu peux choisir de mettre de côté au complet ou en partie pour plus tard.

Attention!

Si tu reçois des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale, il y a un maximum d'argent que tu peux posséder sans que le montant de ta prestation soit changé. Informe-toi auprès de ton agent du centre local d'emploi (CLE).



Savais-tu ?

Une prestation, c'est de l'argent que le gouvernement te verse pour t'aider.



2

Pourquoi épargner

Il existe plusieurs bonnes raisons pour épargner de l'argent. Une première bonne raison est que cela te permet d'être prêt s'il t'arrive un imprévu ou une urgence comme :

- Un changement dans tes revenus
- Une grosse réparation à faire

Une autre bonne raison d'épargner est de réaliser tes objectifs financiers.

Tes objectifs financiers pourraient être, par exemple :

- Accumuler de l'argent pour avoir un revenu suffisant à ta retraite
- Faire une grosse dépense comme payer tes études, une auto ou encore une maison
- Faire une dépense spéciale comme un voyage ou une sortie
- Placer ton argent pour qu'il en rapporte plus

Dans la fiche *Faire ton budget*, as-tu inscrit tes objectifs financiers ? Réécris-les ici ! Si ce n'est pas déjà fait, prends un moment pour y penser et les écrire.

Mes objectifs financiers :

Il y a d'autres bonnes raisons de mettre de l'argent de côté. Par exemple, tu seras peut-être moins stressé avec les dépenses que tu dois faire régulièrement. Tu pourras aussi faire ces dépenses sans avoir à emprunter de l'argent.



Même si ta retraite est encore bien loin, commence à épargner dès que tu as un revenu. Ainsi, tu auras assez d'argent pour vivre confortablement, sans stress, dans tes vieux jours !

3

Combien épargner

Il n'y a pas de chiffre magique d'épargne. Essaie d'épargner peu importe ce que tu gagnes et même si le montant que tu peux mettre de côté est très petit.

Tu sais, si chaque jour tu mets 1 \$ de côté, tu auras accumulé 365 \$ au bout de l'année !

Un bon truc : décide du montant que tu veux épargner

Tu veux une idée de chiffre ? Tu peux essayer de mettre 10 % de ton revenu net de côté. Ceci signifie que pour chaque tranche de 100 \$ que tu reçois, tu devras mettre 10 \$ en épargne.



Faire ton budget pourrait aussi t'aider à déterminer le montant que tu peux consacrer à l'épargne. La fiche *Faire ton budget* te permet de faire les démarches nécessaires pour y arriver.

Une fois que tu as déterminé le montant que tu peux épargner, c'est important de l'écrire dans ton budget.

Savais-tu ?

Le revenu net, c'est le montant qu'il reste sur ton chèque de paie après les retenues.



4

Comment épargner... plus

Pour épargner plus, il n'y a pas des millions de solutions : tu gagnes plus d'argent, ou tu dépenses moins, ou encore tu trouves des trucs pour économiser tout en faisant tes dépenses.

Un bon truc

Quand tu gagnes de l'argent imprévu, que tu diminues tes dépenses ou que tu fais des économies, mets cet argent de côté.



Gagner plus d'argent

Gagner plus d'argent, ce n'est pas nécessairement facile. Mais tu pourrais décider d'épargner chaque fois que tu reçois de l'argent que tu n'avais pas prévu, par exemple un retour de taxes ou d'impôts du gouvernement ou encore un cadeau.

Bon à savoir

Il existe un programme gouvernemental qui permet d'épargner avec l'aide du gouvernement. Ce programme s'appelle le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI).

Tu peux consulter ce site pour avoir plus d'information et savoir si tu peux en bénéficier :

REEI – Régime enregistré d'épargne-invalidité

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/investissements/regimes-depargne/reei-regime-enregistre-depargne-invalidite>



Diminuer tes dépenses

Pour diminuer tes dépenses, tu peux d'abord regarder toutes tes dépenses qui répondent à des désirs, et non à des besoins.

As-tu lu la fiche *Dépenser ton argent* ? Si oui, tu te souviens peut-être de ce qu'on appelle les « petites dépenses », par exemple la barre de chocolat ou le paquet de gommes que tu achètes en passant au dépanneur. Tu peux retourner voir ce que tu avais noté comme « petites dépenses » après avoir lu les pages 27 et 28 de la fiche *Dépenser ton argent*.

Évalue si tu peux te passer de l'une ou l'autre de tes dépenses. Tu peux tenter de cesser complètement une dépense ou, du moins, essayer de la faire moins souvent. Le montant d'argent que tu réussiras à ne pas dépenser pourra être épargné !

Faire des économies

Une autre façon de diminuer tes dépenses est de trouver des trucs pour payer moins cher ce que tu achètes.

Tu peux essayer de :

- Profiter des soldes
- Faire des provisions quand un article que tu achètes souvent est en rabais
- Magasiner les articles lors des soldes de fin de saison

Quand tu diminues tes dépenses ainsi, tu fais des économies. Tu peux ensuite ajouter ces économies au montant que tu épargnes.

Il existe un guide qui présente 99 trucs pour faire des économies. Ils ne te conviennent sûrement pas tous, mais si tu en appliques certains, tu pourras sûrement mettre quelques dollars supplémentaires de côté.

Jettes-y un œil. Le guide est gratuit sur Internet :

Guide des 99 trucs pour économiser sans trop se priver

https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/grand_public/publications/consommateurs/finances-personnelles/QR-99-trucs-pour-economiser.pdf

Tu peux aussi trouver ce guide en écrivant le titre dans la barre de recherche de ton navigateur.

5

Où mettre l'argent que tu épargnes

Épargner sera plus facile si tu mets l'argent que tu souhaites épargner à un endroit différent de l'argent que tu dépenses.

Tu gardes de l'argent chez toi ?

Si tu gardes de l'argent à la maison pour l'épargner, essaie de le regrouper à un même endroit. Mais pas n'importe où, car c'est facile de perdre de l'argent quand il traîne sur un meuble ou dans des poches de vêtements. L'important, c'est que ton argent ne soit pas éparpillé.

Aussi, si tu veux bien distinguer l'argent que tu dépenses de celui que tu épargnes, choisis un autre endroit que ton portefeuille pour mettre de côté tes épargnes.

Quand tu auras réussi à épargner un bon montant, par exemple plus de 100 \$, ça pourrait être une bonne idée de le déposer dans un compte.



Dépose l'argent que tu veux épargner dans un compte à ton institution financière.

Tu gardes ton argent dans une institution financière ?

Il y a plusieurs avantages à mettre ton argent de côté dans une institution financière. D'abord, dans une institution financière, tu n'as pas à t'inquiéter, ton argent est en sécurité. Et dès que tu voudras le récupérer, tu le pourras.

De plus, savais-tu que si tu as un compte d'épargne, ton institution financière y ajoutera de l'argent au fil du temps ? C'est ce qu'on appelle des intérêts.

Une bonne idée est d'utiliser deux comptes, c'est-à-dire un compte pour conserver l'argent que tu épargnes et un autre compte pour faire tes dépenses. De cette façon, tu trouveras l'épargne plus facile.



En mettant ton argent dans une institution financière, tu t'offres la possibilité de le faire fructifier. En d'autres mots, le montant que tu déposeras te rapportera plus d'argent.

Savais-tu ?

Des intérêts, c'est un pourcentage appliqué sur un montant d'argent. Quand tu empruntes, c'est toi qui paies des intérêts. Quand tu laisses ton argent dans une institution financière, c'est elle qui te les verse.



6

Choisir un type d'épargne

Il existe plusieurs options pour conserver ton argent. Un conseiller de ton institution financière pourra t'informer sur la meilleure façon, pour toi, de conserver l'argent que tu épargnes.

Le conseiller aura besoin de te poser certaines questions. Tes réponses l'aideront à te guider vers un type d'épargne en particulier. Avant d'aller le rencontrer, tu peux déjà commencer à réfléchir à tes besoins.

Des questions à te poser pour choisir ton type d'épargne

Voici quelques exemples de questions que tu peux te poser et de réponses que tu peux avoir :

- Pourquoi veux-tu épargner ?
 - « Pour être prêt en cas d'imprévu. »
 - « Pour faire un achat plus tard. »
 - « Pour être moins stressé avec mes dépenses régulières. »
- Quand est-ce que tu aimerais pouvoir utiliser l'argent que tu épargnes ?
 - « Dans 1 an, pour remplacer mon ordinateur. »
 - « À la fin de mes études, pour m'acheter une voiture. »
 - « À ma retraite, même si elle est encore bien loin. »
 - « Je ne sais pas encore. »

L'idée est de savoir si tu veux utiliser l'argent que tu épargnes à court, moyen ou long terme.

- Est-ce que tu as besoin d'avoir accès facilement et rapidement à ton argent ?
 - « Je veux pouvoir accéder à mon argent directement sans passer par un conseiller. »
 - « Ça ne me dérange pas de passer par un conseiller de mon institution financière pour accéder à mon argent. »
 - « Je veux pouvoir retirer mon argent au moment qui me convient. »

Selon tes réponses et tes besoins, ton conseiller pourrait te suggérer non seulement d'épargner ton argent, mais aussi de l'investir. Investir, c'est mettre ton argent de côté dans le but d'avoir des intérêts plus élevés et que ton argent te rapporte plus.

Un conseiller de ton institution financière pourra te présenter différents types d'investissements, comme les fonds communs de placement, et les régimes d'épargne qui pourraient te permettre de payer moins d'impôts.

Tes besoins guideront donc ton choix d'épargne ou d'investissement. Si tu as déjà une idée des réponses aux questions précédentes avant la rencontre avec le conseiller, tu seras outillé pour faire un bon choix.

Savais-tu ?

Les régimes d'épargne les plus connus sont : le REER (régime enregistré d'épargne-retraite), le REEE (régime enregistré d'épargne-études), le REEI (régime enregistré d'épargne-invalidité) et le CELI (compte d'épargne libre d'impôt).



7

Planifier ton épargne

Peu importe le type d'épargne que tu choisiras, l'idéal est d'épargner avant de dépenser.

À l'inverse, si tu attends d'avoir fait toutes tes dépenses avant d'épargner, il se peut bien qu'il ne te reste plus un sou au moment où tu voudras épargner.

L'argent le plus facile à épargner est celui qui ne reste pas dans ton compte chèques. C'est pourquoi le virement entre comptes et le débit préautorisé peuvent être de bonnes façons de mettre de l'argent de côté.... et même de l'investir !

Un bon truc

Pour réussir à épargner, tu peux verser le montant que tu veux épargner dans un compte à part, dès que tu le reçois.



Pour faciliter les choses, tu peux toi-même programmer un virement automatique de ton compte chèques à un compte d'épargne. Tu peux aussi demander à ton institution financière de programmer un débit préautorisé.

Ainsi, le montant que tu choisiras sera transféré dans un compte ou un régime d'épargne à la fréquence que tu souhaites, comme chaque semaine, toutes les 2 semaines ou chaque mois.

N'oublie pas que, pour que ça fonctionne, tu dois t'assurer d'avoir de l'argent dans ton compte.

Pour en savoir plus...

Les différentes transactions sont décrites dans la fiche *Gérer ton compte*.

Imagine que tu épargnes 20\$ par mois.
Après 1 an, tu auras épargné 240\$.
Au bout de 2 ans, 480\$...
En plus, des intérêts s'ajouteront à cette somme!

Tu peux t'amuser à faire des calculs avec ce calculateur :

Calculateur – La magie de l'intérêt composé

[lautorite.qc.ca/grand-public/outils-et-calculateurs/
calculateurs/la-magie-de-linteret-compose](http://lautorite.qc.ca/grand-public/outils-et-calculateurs/calculateurs/la-magie-de-linteret-compose)

À retenir

Épargner, ça se planifie !

- Commence dès que tu reçois de l'argent dans ta vie.
- Mets de l'argent de côté chaque fois que tu reçois un montant.
- Garde une place pour l'épargne dans ton budget.

L'épargne a plusieurs avantages :

- Faire face aux imprévus
- Réaliser des objectifs financiers
- Être moins stressé avec l'argent